



UNION de la SOMMELLERIE FRANCAISE SUD-OUEST OCCITANIE



40^{ème} Trophée du Meilleur Sommelier des Terroirs du Sud-Ouest – Lundi 30 mars 2026

Ce bulletin est à remplir et à retourner **uniquement par mail** : udsfssudouestconcours@gmail.com Philippe SUBIRA et Pascal REVERSADE)
POUR LE 20 FEVRIER 2026 AU PLUS TARD

BULLETIN D'INSCRIPTION CADET (2 maximum) (écrire en majuscules)			Arrivera le lundi 30 mars à 08 h 30 sur le lieu du concours Hôtel de région d'Occitanie 22, bd du Maréchal Juin 31400 Toulouse
CANDIDAT	NOM		
	PRENOM		
	DATE DE NAISSANCE		
	CLASSE/NIVEAU		
CANDIDAT	NOM		
	PRENOM		
	DATE DE NAISSANCE		
	CLASSE/NIVEAU		
PROFESSEUR/ ACCOMPAGNATEUR	NOM		
	PRENOM		
	TEL. PORTABLE		
	ADRESSE MAIL		
D.D.P.F.P.T	NOM + ADRESSE MAIL		

NB :

- Chaque candidat devra être en mesure de justifier d'une responsabilité civile.
- Les candidats non accompagnés par un membre de l'équipe pédagogique de leur établissement ne seront pas accueillis.
- Le chef d'établissement, le formateur/accompagnant reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et l'accepter
- Pour validation de votre inscription après réception, un mail vous sera envoyé quelques jours après

Date	Nom et Signature du chef d'établissement	Tampon de l'établissement

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'EXPLOITATION POUR LES PERSONNES MAJEURES

Ci-après l'« Autorisation ».

JE SOUSSIGNE(E) :

NOM & PRENOM	
NE(E) LE	
FONCTION	
RESIDANT	

PAR LA PRESENTE :

Déclare, à la date de la présente Autorisation, être majeur.

Consens à être photographié(e), filmé(e) et/ou interviewé(e) lors du Concours Trophée du Meilleur Sommelier des Terroirs du Sud-Ouest 2026, coorganisé par Interprofession des Vins du Sud-Ouest ET l'UDSF SUD OUEST OCCITANIE ayant son siège social au Centre INRA, 24 Chemin de Borde Rouge, 31320 Auzeville-Tolosane (ci-après « l'organisateur »).

Consens également à être photographié(e), filmé(e) et/ou interviewé(e) notamment lors des voyages, visites et autres prestations liés directement ou indirectement au Concours susmentionné, et eux-mêmes coorganisés par l'organisateur conformément au Règlement du Concours.

Déclare accepter que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants exploitent en particulier directement ou indirectement mon image, ma voix ainsi que mes noms et prénoms (ci-après les « Attributs ») à partir des photographies ou vidéos réalisées lors du Concours et/ou lors de tout événement connexe susmentionné (ci-après respectivement les « Photos » et les « Vidéos »).

Accepte ainsi que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants diffusent les Attributs sur tout support papier ou numérique, existant ou à venir (ci-après les « Supports »), notamment Internet, réseaux sociaux et intranet de l'organisateur, dans le cadre de toute opération de promotion de l'événement et/ou de communication organisée par la Société et/ou ses partenaires.

Accepte que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants diffusent également, en complément des Attributs, certaines informations personnelles me concernant (notamment mon parcours académique), nécessaires au bon déroulement et à la parfaite compréhension de l'événement et/ou de l'opération de communication organisé(e) par la Société et/ou ses partenaires.

Accepte que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants enregistrent, conservent, utilisent, reproduisent, communiquent en interne ou au public, sous tout format et par tout procédé, en intégralité ou par extraits les Photos et les Vidéos et effectuent toute modification qu'elle/ils jugera/ont utile sur ces dernières, notamment afin de les adapter aux Supports, dès lors que cette modification n'entraîne pas d'altération de mes Attributs et ne porte pas atteinte à mon image.

Reconnais que l'organisateur et/ou ses partenaires restent seuls titulaires de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux Supports réalisés dans ce cadre et à leur contenu.

Reconnais avoir été informé(e) de mon droit de retirer cette Autorisation à tout moment en envoyant ma demande à l'organisateur par courrier à l'adresse suivante :

UDSF Sud-ouest Occitanie – CS 52637 - 31321 CASTANET TOLOSAN CEDEX

Reconnais par ailleurs avoir été informé(e) de mon droit d'accès, d'effacement et d'opposition afférent aux données à caractère personnel me concernant (incluant les Attributs) conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement Européen n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Comprends que ce droit me donne la possibilité d'exiger que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel me concernant, aux conditions fixées à l'Article 40 de la loi précitée, en envoyant ma demande à la Société par courrier ou par email aux adresses susmentionnées.

La présente Autorisation est consentie à titre gratuit, pour le Monde entier et pour une durée indéterminée à compter de la signature des présentes.

La présente Autorisation est soumise au droit français.

Toute difficulté dans l'exécution ou l'interprétation de l'Autorisation donnera lieu à une tentative de résolution à l'amiable. En cas d'échec de cette dernière, le différend pourra être porté devant les tribunaux compétents statuant dans le ressort de la Cour d'Appel de Toulouse

Le (la) soussigné(e) est libre d'accepter ou de refuser de signer la présente Autorisation.

Fait le : _____

à : _____

Signature :

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

AUTORISATION D'ENREGISTREMENT ET D'EXPLOITATION POUR LES REPRESENTANTS LEGAUX DU MINEUR

Ci-après l'« Autorisation ».

JE SOUSSIGNE(E) :

NOM & PRENOM	
NE(E) LE	
FONCTION	
RESIDANT	

PAR LA PRESENTE :

Déclare, à la date de la présente Autorisation, être le représentant légal du mineur :

NOM & PRENOM du MINEUR	
NE(E) LE	

(Ci-après le « Mineur »).

PAR LA PRESENTE :

Consens à être photographié(e), filmé(e) et/ou interviewé(e) lors du Concours Trophée du Meilleur Sommelier des Terroirs du Sud-Ouest 2026, coorganisé par Interprofession des Vins du Sud-Ouest ET l'UDSF SUD OUEST OCCITANIE ayant son siège social au Centre INRA, 24 Chemin de Borde Rouge, 31320 Auzeville-Tolosane (ci-après « l'organisateur »).

Consens également à être photographié(e), filmé(e) et/ou interviewé(e) notamment lors des voyages, visites et autres prestations liés directement ou indirectement au Concours susmentionné, et eux-mêmes coorganisés par la Société conformément au Règlement du Concours.

Déclare accepter que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants exploitent en particulier directement ou indirectement mon image, ma voix ainsi que mes noms et prénoms (ci-après les « Attributs ») à partir des photographies ou vidéos réalisées lors du Concours et/ou lors de tout événement connexe susmentionné (ci-après respectivement les « Photos » et les « Vidéos »).

Accepte ainsi que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants diffusent les Attributs sur tout support papier ou numérique, existant ou à venir (ci-après les « Supports »), notamment Internet, réseaux sociaux et intranet de l'organisateur, dans le cadre de toute opération de promotion de l'événement et/ou de communication organisée par l'organisateur et/ou ses partenaires.

Accepte que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants diffusent également, en complément des Attributs, certaines informations personnelles me concernant (notamment mon parcours académique), nécessaires au bon déroulement et à la parfaite compréhension de l'événement et/ou de l'opération de communication organisé(e) par l'organisateur et/ou ses partenaires.

Accepte que l'organisateur, ses partenaires et/ou ses sous-traitants enregistrent, conservent, utilisent, reproduisent, communiquent en interne ou au public, sous tout format et par tout procédé, en intégralité ou par extraits les Photos et les Vidéos et effectuent toute modification qu'elle/ils jugera/ont utile sur ces dernières, notamment afin de les adapter aux Supports, dès lors que cette modification n'entraîne pas d'altération de mes Attributs et ne porte pas atteinte à mon image.

Reconnais que la l'organisateur et/ou ses partenaires restent seuls titulaires de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents aux Supports réalisés dans ce cadre et à leur contenu.

Reconnais avoir été informé(e) de mon droit de retirer cette Autorisation à tout moment en envoyant ma demande à la l'organisateur par courrier à l'adresse suivante : Interprofession des Vins du Sud-Ouest – Service Juridique – Centre INRA, 24 Chemin de Borde Rouge, 31320 Auzeville-Tolosane, ou par email

Reconnais par ailleurs avoir été informé(e) de mon droit d'accès, d'effacement et d'opposition afférent aux données à caractère personnel me concernant (incluant les Attributs) conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, et au règlement Européen n°2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Comprends que ce droit me donne la possibilité d'exiger que soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées les données à caractère personnel me concernant, aux conditions fixées à l'Article 40 de la loi précitée, en envoyant ma demande à la Société par courrier ou par email aux adresses susmentionnées.

La présente Autorisation est consentie à titre gratuit, pour le Monde entier et pour une durée indéterminée à compter de la signature des présentes.

La présente Autorisation est soumise au droit français.

Toute difficulté dans l'exécution ou l'interprétation de l'Autorisation donnera lieu à une tentative de résolution à l'amiable. En cas d'échec de cette dernière, le différend pourra être porté devant les tribunaux compétents statuant dans le ressort de la Cour d'Appel de Toulouse
Le (la) soussigné(e) est libre d'accepter ou de refuser de signer la présente Autorisation.

Fait le : _____

à : _____

Signature

(Précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

REGLEMENT du TROPHÉE DU MEILLEUR SOMMELIER DES TERROIRS DU SUD-OUEST CATEGORIE CADETS

Organisation : Union de la Sommellerie Française - Sud-Ouest Occitanie et Interprofession des Vins du Sud-Ouest.

Avec le concours de : Conseil régional Occitanie - Pyrénées Méditerranée, Etablissements d'enseignement Technique Hôtelier et ses centres de formation, Syndicats viticoles régionaux.

ARTICLE I – PARTICIPATION AU CONCOURS

Le concours est ouvert aux élèves CAP, Bac Professionnel, Bac STHR d'établissements de formation aux techniques hôtelières et de restauration apprenant la connaissance des vins et des boissons, l'œnologie de l'académie de Toulouse, plus une formation extérieure invitée à sa demande.

ARTICLE II – PROGRAMME D'ETUDES

- Connaissance vitivinicole des vins et spiritueux du Sud-ouest définis dans le bassin de production viticole Sud-ouest
- Connaissance des bases de l'œnologie, des traditions culturelles et gastronomiques :
 - La vigne, le raisin, le moût et du vin,
 - La cave et la conservation des vins.
- Connaissance pratique de la sommellerie :
 - La dégustation : vocabulaire courant, descriptif visuel, olfactif et gustatif, conclusions,
 - La carte des boissons : élaboration, classement, exactitude des appellations,
 - La commercialisation des boissons et leur service.

ARTICLE III – DEROULEMENT DU CONCOURS ET CONTENU DES EPREUVES

- **Qualification :**
Chaque centre de formation sélectionne pour les phases finales et selon ses propres critères **deux candidats au maximum**, toutes catégories confondues.
- **Demi-finale :**
 - Epreuves écrites (40 mn) : le matin à 9h dans les locaux du centre organisateur sur la base du programme d'études de l'Article II.
 - Dégustation d'un vin issu de la sélection transmise dans les établissements (30 mn).
Le candidat aura à sa disposition une fiche de dégustation où il écrira ses sensations et ses conclusions d'un vin anonymé.

Seuls les trois premiers candidats issus d'établissements différents accèdent à la finale.

- **Finale :**
Epreuves orales et pratiques (15 mn maximum et par tirage au sort) à 11 heures.
 - **Commercialisation :**
A partir d'un menu régional présenté par le jury, proposer un accord mets-boissons logique et harmonieux.
Proposition libre sur les vins, spiritueux et autres boissons du bassin de production Sud-Ouest avec 15 mn de préparation.
 - **Technique de service :**
Le candidat devra mettre en valeur ses compétences techniques du service des boissons, notamment : le conditionnement des boissons et leur présentation ; le débouchage d'un vin tranquille ou mousseux ; le service des vins, des eaux de vie et des liqueurs.

Le résultat final prend en compte le total des points des épreuves de la journée.

ARTICLE IV – INSCRIPTION AU CONCOURS

Par courriel : udsfsudouestconcours@gmail.com (uniquement par cette adresse)
Philippe SUBIRA et Pascal REVERSADE

Ou par courrier, avant le 20 février 2026 à :
UDSF-SO Occitanie – Philippe SUBIRA - La Table du sommelier
6 place Pélisson, 81100 Castres

UTILISER LE BULLETIN D'INSCRIPTION FOURNI ET VALIDE PAR LE CHEF D'ETABLISSEMENT.

Tout dossier incomplet ne sera pas admis
Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.

ARTICLE V – LES CANDIDATS DOIVENT SE PRESENTER :

- En tenue de ville avec cravate pour la demi-finale
- En tenue professionnelle pour la finale

ARTICLE VI – COMPOSITION DU JURY

Le jury doit comporter un membre du Bureau de l'UDSF – SO Occitanie, un représentant de la restauration, un représentant de la formation, un représentant de l'Interprofession des vins du Sud-ouest et toute autre personne désignée par le président de l'UDSF – SO Occitanie.
Cependant, tout membre préalablement désigné pour faire partie du jury lors des épreuves pratiques et orales ayant participé à la formation d'un candidat sélectionné finaliste (restaurateur, professeur, etc.) sera remplacé ou ne participera pas à l'évaluation.

ARTICLE VII – VALIDITE DES CANDIDATURES ET DES RESULTATS

Le jury est souverain pour apprécier la validité des candidatures et des résultats. Ses décisions sont donc sans appel.

ARTICLE VIII – TITRE ET RECOMPENSE

1. Le lauréat de la catégorie Cadets se verra attribuer le titre et le trophée du Meilleur Cadet des Terroirs du Sud-Ouest.
Il ne pourra plus se présenter les années suivantes dans la même catégorie.
2. La meilleure équipe Cadets composée au minimum de 2 candidats recevra le trophée destiné à son établissement.
Il sera remis en jeu chaque année.
3. Un prix sera décerné aux candidats classés 2^e et 3^e.
4. Les trophées « meilleure dégustation 1 vin » et « meilleur écrit » seront remis aux candidats, hors finalistes, ayant obtenu la meilleure note.

Le comité d'organisation remettra à chaque participant une attestation certifiant sa sélection à ce concours.

ARTICLE IX – PRISE EN CHARGE CANDIDATS

L'UDSF – SO Occitanie et L'IVSO prennent en charge le déjeuner le jour de la manifestation.
Les déplacements aller/retour du centre de formation vers le lieu du concours sont à la charge des établissements.

Les candidats non accompagnés par un membre de l'équipe pédagogique ne pourront pas concourir.

Chaque candidat devra être en mesure de justifier d'une assurance responsabilité civile.